



Communiqué de presse du 12 mars 2014

**L'ÉLECTRICITÉ, LE GAZ EST INDISPENSABLE ET VITAL POUR VIVRE
DIGNEMENT DANS NOTRE PAYS.**

La loi « Brottes » d'avril 2013 prévoit l'élargissement des tarifs sociaux et l'interdiction de suspendre l'alimentation en gaz ou en électricité de la résidence principale d'un client particulier, pour cause de non-paiement des factures, entre le 1er novembre et le 15 mars.

Le 15 mars prochain cette trêve hivernale sera donc terminée. Les fournisseurs ont gardé sous le coude les nombreuses coupures non réalisées pendant la trêve hivernale et dès le 17 mars au matin des milliers de familles vont devoir honorer le paiement de leurs factures.

Malheureusement leurs situations n'auront pas changé depuis le mois de novembre. Sur ordre des fournisseurs d'électricité et de gaz, les directions ErDF/GrDF ne feront aucun sentiment vis-à-vis des usagers et couperont sans hésiter ceux qui n'auront pas payé.

Les **robins des bois** et la **CGT** exigent l'arrêt immédiat de toutes coupures des plus modestes durant toute l'année. La responsabilité du gouvernement est engagée, l'assemblée nationale doit voter une loi allant dans ce sens pour que chaque français puisse vivre décemment.

En 2013, se sont 650000 familles qui ont été privées d'une des deux énergies. L'île de France c'est près de 25% de ces coupures qui ont été réalisées. C'est honteux dans une France moderne et à la pointe du progrès. Dans le même temps, nous rencontrons de plus en plus d'agents ressentant un malaise pour aller couper les usagers, ce qui implique une souffrance au travail pour ces agents.

D'un côté un service public à la hauteur pour rétablir des milliers de famille suite aux différentes intempéries, de l'autre côté une tempête de violence sociale des fournisseurs d'énergies qui continuent de couper des usagers dans une grande précarité dans le seul but de faire du fric sur leurs dos pour que les actionnaires puissent continuer à empocher des milliards de dividendes.

En 2012, les actionnaires sont convenablement rémunérés :

GDF Suez = 2,5 milliards d'€ / EDF = 2,4 milliards d'€

Avec les robins des bois de l'énergie et toute la CGT nous devons exiger du gouvernement une autre politique sur la précarité énergétique, comme pour le droit au logement.

Dans la semaine du 17 mars au 21 mars 2014 des actions contre les coupures auront lieu dans les départements d'îles de France. Nous vous invitons à couvrir ces différentes initiatives.

**Nous organiserons une conférence de presse le 18 MARS à 9h30 :
27 rue de la Convention à La Courneuve en Seine Saint Denis**

Porte parole ses robins des bois de l'énergie IDF

contact : 07/81/78/18/38

La CGT Energie IDF

contact : 06/21/53/75/22